

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

DELIBERATION N°CD2023-02/1/16 DOSSIER N°5564	FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS - DÉPENSES DE PERSONNEL
---	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Catherine GRAVERON, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Marie-Christine BUNLON
Jean-Jacques LOZACH à Jean-Luc LEGER
Thierry GAILLARD à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Laurence CHEVREUX
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

Absent(s) - excusé(s) :

Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Ressources Humaines*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

OBJET : FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS - DÉPENSES DE PERSONNEL



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,*

VU le rapport CD2023-02/1/16 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

DÉCIDE,

de fixer pour l'année 2023, les enveloppes affectées aux dépenses de personnel des groupes d'élus ainsi qu'il suit :

- groupe d'Union de la Droite et du Centre = 63 810 €,
- groupe de la Gauche = 42 540 €.

Ont votés contre : P. Bayol, E. Bodeau, T Bourguignon, P. Filloux, ML. Geoffre, JJ. Lozach (ayant donné pouvoir à JL. Leger), A. Martin, R. Nicoux, I. Penicaux (ayant donné pouvoir à T. Bourguignon), JL. Leger

Adopté : 18 pour - 10 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET